Archers Club de Gayant DOUAI

L'archers Club de Gayant

est heureux de vous inviter

Les SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 JANVIER 2024

Salle rénovée !!

Nouveau mur de tir !!

à son

Concours Salle 2x18m, TARGET.

A la salle de la Tour des Dames, Boulevard Breguet, à Douai.

	SAMEDI		DIMANCHE	
	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Ouverture du Greffe	13h	17h15	8h	13h30
Entraînement	13h30	17h45	8h30	14h
Début des Tirs	13h50	18h05	8h50	14h20

Le concours se déroulera en 2 x10 volées de 3 flèches, avec une pause à mi-temps.

Blasons - cibles :
Pour les classiques, blasons de 40 ou trispots à préciser lors de l'inscription.
Les arcs à poulies tireront sur blasons tri-spots verticaux.
Tir sur mur de tir, cibles en bande de stramit.

Compétition ouverte aux U11 uniquement sur le 1er départ.

Notre concours participe au challenge mixte départemental. Merci de préciser les équipes.

Chaussures de sports obligatoires.

Inscription jusqu'au Mardi 9 janvier 2024
Uniquement sur Inscriptarc: https://gayant-salle.inscriptarc.fr

Récompenses :

- aux 3 premiers de chaque catégorie pour les Jeunes (U11 à U18)
- au 1er de chaque catégorie et aux 2ème et 3ème si minimum de 5 archers dans les catégories restantes

Montant des inscriptions – moyens de payement :

8,00€ par adulte (U21, Séniors 1, Séniors 2, Séniors 3)
6,00€ pour les jeunes (de U11 à U18)

Paiement par Paypal à l'adresse : president@archers-douai.fr
Préciser le nom du club et le nom des inscrits dans le message.
Faire payement entre amis, sinon des frais s'appliquent, à votre charge.

Ou par chèque libellé à l'ordre de « Archers Club de Gayant » et à adresser à :

Gérôme Deregnaucourt
673 rue du Faubourg de Béthune
59500 DOUAI

Renseignements par mail : president@archers-douai.fr

Restauration sur place et buvette.

Nous déclinons toutes responsabilités en cas de vol, casse.

Souhaitant vous voir nombreux sur le pas de tir, acceptez nos salutations sportives.

Paul DUCHOSSOY, Président.